

FORMATION des ENTRAÎNEURS « ASSISTANTS »

Principe : Ce dispositif a pour but de palier au déficit du développement de notre discipline sur nos jeunes depuis quelques années et de combler le décalage de niveau entre le contexte national et l'international.

Objectifs :

- ☉ Augmenter la densité des entraîneurs pour (nous) vous permettre d'être toujours compétitifs.
- ☉ Exercer une formation continue professionnelle en lien avec l'actualité.
- ☉ Intégrer ces entraîneurs dans la réflexion du projet de haut niveau.

Contenu :

✳ Les Figures Imposées

- Analyse des images de référence internationale ;
- Analyse des facteurs de performance des figures en lien avec les critères de jugement ;
- Méthodologie de construction de séances « techniques » ;
- Apport de la danse pour la préparation du travail technique ;

✳ Les Ballets

- Analyse des images de référence internationale ;
- Le travail d'exécution en ballet
 1. La dynamique de déplacement ;
 2. La dynamique de mouvement ;
- Apport de la préparation physique pour la discipline.

Dates :

- ☐ **1^{ère} session** : les 6 et 7 décembre 2007
- ☐ **2^{ème} session** : Fin janvier / début Février 2008

Lieux :

- ☐ **1^{ère} session** : LYON
- ☐ **2^{ème} session** : SETE

Intervenants :

- **Pascale MEYET**, CTN Nat. Synchronisme.
- Les intervenants du pôle* : **1^{ère} session** :
 - * Christine CORBALAN, professeur de danse.
 - * Julien BENOIT, préparateur physique.

Méthodologie :

- ☐ Analyse d'images internationales (ballets et figures) ;
- ☐ Apports théoriques ;
- ☐ Mise en situation pratique à partir de la population des pôles : Nageuses minimales et juniors ;
- ☐ Travail vidéo : analyse des images prises lors des sessions de formation.

Conditions de participation :

Formation ouverte aux formateurs, membres d'ETR, entraîneurs identifiés pouvant jouer un rôle de relais dans les régions et/ou d'entraîneurs « assistants » des plus grandes structures. Cf. liste en annexe. Se rapprocher du CTIR, Delphine MARECHAL pour toute nouvelle étude de candidature : marechaldelphine@aol.com ou 06.50.51.46.34

Conditions d'inscription :

Se rapprocher de l'ERFAN Rhône – Alpes. **Date limite d'inscription** : le 3 décembre 2007

EMPLOI du TEMPS PREVISIONNEL :

DATE	HORAIRES	PROGRAMME
Jeudi 6 Décembre	13h	Accueil – RDV Piscine de Vaise
	13h30 – 15h45	Travail en salle
	16h – 17h30	Danse
	17h30 – 18h	Débriefing
	18h – 21h	Travail en bassin
Vendredi 7 Décembre	9h30 – 12h30	Travail en salle
	15h – 16h	PPG
	16h - 16h30	Débriefing
	16h30 – 19h30	Travail en bassin
	19h30 – 20h15	Débriefing – Fin de stage.

LISTING des PERSONNES “RESSOURCES” RECENSEES pour ces FORMATIONS :

Région	Club	NOM	Prénom	Fonction
Auvergne	Riom	LAMARQUE	Vanessa	Entraîneur – En formation BE2
Dauphiné Savoie	Comité	BLIN	Nathalie	Entraîneur
	DDJS	LEVEQUE	Céline	Formateur
Languedoc Roussillon	Sète	ITHIER	Emeline	Entraîneur assistant de pôle
	Saint Cyprien	CAILLAUD	Vanessa	Formateur + Entraîneur
		GRABSKY	Virginie	Entraîneur
		CLERGEAU	Marie Ange	Entraîneur
Montpellier	CHOUIN	Soizic	En formation BE2	
Lyonnais	Comité	MONIER	Babeth	Formateur
	Lyon	PICARD	Lucile	Entraîneur assistant de pôle
	Villefranche	TOLLERON	Coralie	Entraîneur
		MATTHIEU	Anne –Caroline	Entraîneur
	Firminy	BERGER	Evelyne	Entraîneur
Chassieu	VIVIANI	Estelle	Entraîneur	

Ces personnes sont vivement invitées à être présentes lors de ces 2 formations.

Je vous rappelle le principe de cette formation. Elle est ouverte aux entraîneurs ayant démontré une certaine expertise dans la discipline (niveau BE2), aux formateurs des régions et aux assistants d'entraîneurs de grands clubs ou pôles.

Ces formations doivent avoir lieu dans les clubs supports des pôles espoirs avec la population des nageuses du pôle.

A cette liste, peuvent s'ajouter les entraîneurs des clubs dont les ballets ont été sélectionnés en Championnat de France niveau N1. Les demandes sont à formuler au CTR en charge de l'inter région (marchaldelphine@aol.com ou 06.50.51.46.34).

P.S: A titre indicatif, dans ce listing, les entraîneurs des pôles ne figurent pas car des actions similaires sont déjà organisées dans le cadre du suivi des pôles par les CTS en présence de ces personnes. Néanmoins, si elles désirent assister à ces formations, il n'y a pas de raison de les exclure.